

DÉPARTEMENT
FRANCAISE
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX LE VINGT MARS (20/03/2026)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 16 mars 2026, sous la présidence de Madame SCHATTEL, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS : 32

M. Romain LOPEZ, **Maire**

Mme Any DELCHER, M. Jérôme POUGNAND, Mme Claudine MATALA, M. Claude GAUTHIER, Mme Stéphanie GAYET, M. Luc PORTES, Mme Sophie LOPEZ, M. Philippe GARCIA, **Adjoints**

M. Gilles BENECH, Mme Sabine BEORCHIA, M. Olivier ORSEL, Mme Danièle SCHATTEL, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Jean-Christophe THIERS, Mme Isabelle CLAVE, M. Frédéric MARCHAL, Mme Marie-France CABOS, M. Soufiane ACHCHTOUI, Mme Marie-Line DESCAMPS, M. Marc TEULADE CABANES, Mme Arlette CAZORLA, M. Alain REINALDOS, Mme Ghislaine MARTY, M. Titouan LEHOUCQ, Mme Marie BARDOT, M. Baptiste PERRUSSOT, Mme Séverine LAURENT, M. Philippe FARGUES, M. Alexandre CAPOULADE, Mme Florence LAGARRIGUE, M. Jules DUFFAUT, **Conseillers Municipaux.**

ETAIT REPRESENTE : 1

M. FRAUNIE Francis (Représenté par Madame Séverine LAURENT), **Conseiller Municipal.**

Monsieur Titouan LEHOUCQ est nommé secrétaire de séance.

14 – 20 Mars 2026

***14. Election des représentants de la Commune au Syndicat
Départemental d'Energie de Tarn et Garonne (SDE 82)***

Rapporteur : Monsieur Jean-Christophe THIERS

Note de synthèse

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'à la suite du renouvellement des conseillers municipaux, et par courrier reçu du Syndicat Départemental d'Energie de Tarn et Garonne, il est demandé d'élire deux représentants de la Commune au Syndicat Départemental d'Energie de Tarn et Garonne.

Il convient donc de procéder à l'élection d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant.

Il convient de rappeler que Monsieur le Maire n'est pas membre de droit et que seul le délégué pourra prendre part au vote des délibérations.

Projet de délibération

Vu le courrier du Syndicat Départemental d'Energie de Tarn et Garonne reçu à la Mairie le 11 mars 2020 demandant la désignation des délégués au Syndicat départemental d'Energie.
Il convient donc d'élire un représentant titulaire et un représentant suppléant au Syndicat Départemental d'Energie de Tarn et Garonne (SDE 82).

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
DECIDE**

ARTICLE 1 : De procéder au vote à main levée pour la désignation des délégués appelés à siéger au sein du Syndicat Départemental d'Energie (SDE 82).

A l'Unanimité

ARTICLE 2 : Après appel à candidatures, il est procédé au vote des deux délégués titulaires et deux délégués suppléants.

A l'issue des votes, les résultats sont les suivants :

Délégué titulaire : Se portent candidats : M. Jean-Christophe THIERS et M. Francis FRAUNIE

Ont obtenu :

M. THIERS Jean-Christophe

27 VOIX

M. FRAUNIE Francis

3 VOIX

3 Abstentions de vote

M. Jean-Christophe THIERS ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé Délégué titulaire.

Délégué suppléant : Se porte candidat : M. Olivier ORSEL.

A obtenu :

M. ORSEL Olivier

27 VOIX

6 abstentions de vote

M. Olivier ORSEL ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé Délégué suppléant.

L'élection a donné les résultats ci-après :

A ETE ELU DELEGUE TITULAIRE AUX FINS DE SIEGER AU SDE 82 :

M. JEAN-CHRISTOPHE THIERS

A ETE ELU DELEGUE SUPPLEANT AUX FINS DE SIEGER AU SDE 82 :

M. OLIVIER ORSEL

Pour copie conforme
Moissac, le 21 mars 2026

Le Maire,



Romain LOPEZ

Le secrétaire de séance,



Titouan LEHOUCQ

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :